

FRIBOURG: LA PREMIÈRE VILLE SUISSE QUI A MIS L'ÉGALITÉ À L'HONNEUR

Sommaire
Inhaltsverzeichnis

Editorial	1
Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	3
Conseil général	5 6
Generalrat	7 8
Abfall – INFO – Déchets	9
Chronique <i>Forêts</i>	10
Les forêts: un atout pour les habitants de Fribourg	11
Robert Meuwly	13
Le projet <i>Cabamobil</i>	15
A la Bibliothèque/ In der Bibliothek	16
Fribourg-Gottéron: une belle histoire	17
Le 27 ^e FIFF	18
Mémento	18 19 20

En 2007 déjà, notre Ville s'est montrée pionnière en s'engageant dans un projet pilote pour l'égalité salariale entre hommes et femmes.

En 2009, elle a reçu le label *Equal-Salary* et est ainsi devenue la première collectivité publique de Suisse à obtenir cette distinction. C'est un instrument stratégique précieux pour optimiser les performances de notre administration et un atout majeur pour attirer les talents féminins.

Ce certificat a une incidence positive et directe sur notre image, à l'interne comme à l'externe, ainsi que sur la motivation des collaboratrices et des collaborateurs.

Cet outil de référence développé par l'Université de Genève, soutenu par la Confédération, permet aujourd'hui d'apporter la preuve d'une

politique salariale équitable au sein d'une administration.

Les collectivités publiques fédérales, cantonales et communales devraient être des modèles du genre mais, malheureusement, l'Office fédéral des statistiques relève qu'un écart salarial moyen de 18% existe encore entre femmes et hommes dans les services publics.

Pour imager sur une année cette proportion, une femme doit travailler jusqu'au 7 mars de l'année suivante pour toucher le même salaire que son collègue a obtenu au 31 décembre.

Pour être crédible et reconnue sur le long terme, la certification *Equal-Salary* doit être renouvelée tous les trois ans. Notre Ville a donc participé en 2012 au cursus et à l'audit qui permettent de renouveler son label.

C'est donc avec une réelle fierté que Fribourg, notre ville, pourra conti-



nuer à insérer dans ses annonces d'emploi le label *Equal-Salary*. Elle a obtenu la prolongation de sa certification jusqu'en 2015 et reste toujours la seule ville de Suisse à détenir cette référence.

Le label dépasse le simple aspect des salaires; il permet de démontrer qu'une collectivité publique peut être un employeur dont la politique des ressources humaines est transparente et respectueuse de l'égalité. Cela lui permet aussi de se poser les bonnes questions et d'être en amélioration constante.

Toute la population de la cité profite ainsi d'une gestion performante de l'Administration publique.

Madeleine Genoud Page

CONCOURS

«Grandes figures du sport à Fribourg: que sont-elles devenues?»

Qui fut cet ingénieur en génie civil d'origine glaronaise qui, parmi de nombreuses réalisations au service du sport fribourgeois, fonda le Club athlétique Fribourg (CAF) en 1932?

Réponse jusqu'au 23 mars 2013 à «Concours 1700», Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg, ou à concours1700@ville-fr.ch

292 6/10



WETTBEWERB

«Grosse Figuren des Freiburger Sports: was ist aus ihnen geworden?»

Wie hiess der Tiefbauingenieur mit Glarner Wurzeln, der sich zahlreiche Verdienste um den Freiburger Sport erwarb und 1932 den Leichtathletik-Club Freiburg (CAF) gründete?

Antwort bis 23. März 2013 an «Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Freiburg oder an concours1700@ville-fr.ch

Communications du

CONSEIL COMMUNAL

LE CONSEIL COMMUNAL

- a décidé la promotion de M. Pascal Barras en tant que chef de service et directeur des Services industriels et directeur de Frigaz SA, dès le 1^{er} février 2013;
- a nommé M. Heinz Baschung à la vice-présidence de la Commission culturelle;
- a pris acte de la démission du Conseil général de M^{me} Cosima Frieden et proclamé élu M. Diego Frieden, premier des viennent-ensuite de la liste du PCS;
- a pris acte de la démission de la Commission des sports de M^{me} Eva Kleisli et désigné M. François Ingold comme nouveau représentant des Verts;
- a pris acte de la démission de la Commission scolaire de M^{me} Johanna Mayer-Ladner;
- a adopté le nouvel arrêté concernant l'échéance et la perception

des créances fiscales, du 15 janvier 2013;

- a adopté les modifications du Plan d'affectation des zones, dans les secteurs «Bois de Saint-Jean», «Route Sainte-Agnès» et «Avenue du Guintzet» et transmis les dossiers à la DAEC, pour approbation;
- a répondu à la consultation relative au rapport du Groupe de travail sur l'aménagement de la qualité et de l'efficacité du traitement des demandes de permis de construire dans la procédure ordinaire;
- a accepté le programme d'illumination des tours et monuments historiques en 2013;
- a adapté les tarifs des stands pour la Foire de la Saint-Nicolas, rétroactivement au 1^{er} janvier 2013.

Mitteilungen aus dem

GEMEINDERAT

DER GEMEINDERAT

- beschliesst die Beförderung von Pascal Barras zum Amtsvorsteher und Direktor der Industriel- len Betriebe sowie Direktor der Frigaz SA auf den 1. Februar 2013;
- ernennt Heinz Baschung zum Vizepräsidenten der Kulturkommission;
- nimmt den Rücktritt von Cosima Frieden aus dem Generalrat zur Kenntnis und erklärt Diego Frieden, den Erstnachfolgenden auf der CSP-Liste, für gewählt;
- nimmt den Rücktritt von Eva Kleisli aus der Sportkommission zur Kenntnis und bestimmt François Ingold zum neuen Vertreter der Grünen;
- nimmt den Rücktritt von Johanna Mayer-Ladner aus der Schulkommission zur Kenntnis;

- verabschiedet den neuen Beschluss über die Fälligkeit und den Bezug der Steuerforderungen vom 15. Januar 2013;
- verabschiedet die Änderungen des Zonennutzungsplans in den Sektoren «Bois de Saint-Jean», «Route Sainte-Agnès» und «Avenue du Guintzet» und leitet die Dossiers an die RUBD zur Genehmigung weiter;
- nimmt Stellung im Vernehmlassungsverfahren über den Bericht der Arbeitsgruppe zur Verbesserung der Qualität und Effizienz der Bearbeitung der Baubewilligungsgesuche im ordentlichen Verfahren;
- bewilligt das Beleuchtungsprogramm 2013 der Türme und Baudenkmäler;
- verabschiedet die Tarife für die Stände des Nikolausmarkts rückwirkend auf den 1. Januar 2013.

La Ville de Fribourg est classée 2^e par l'Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP)

A lire dans *PME Magazine* de janvier 2013 et sur le site internet de la Ville: www.ville-fribourg.ch/vfr/files/pdf50/actu_PMEMagazine_janvier20132.pdf



[© AVF-PD]

Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin janvier 2013, la population légale de la ville était de 37 111 habitants, en augmentation de 149 personnes par rapport à la fin décembre 2012 (36 962). Sur ce nombre, 23 640 personnes étaient d'origine suisse (+19), 13 471 d'origine étrangère (+130). La population en séjour était, au 31 janvier 2013, de 2719 (+13). Le chiffre de la population totale était donc, à la fin janvier 2013, de 39 830 (39 668).

Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 31 janvier 2013, la ville de Fribourg comptait 1884 demandeurs d'emploi (+61 par rapport à fin décembre 2012), pour un taux de 10,3% (+0,4%). Est publié ici le chiffre de tous les demandeurs d'emploi (chômeurs reconnus et personnes inscrites à la recherche d'un emploi) de la ville de Fribourg. Pour sa part, le Service public de l'emploi (Canton), recense, à fin janvier 2013, 1091 chômeurs reconnus en ville de Fribourg (+0,4% par rapport à fin décembre 2012), soit 5,9% de la population active.

Prévoyance et écoles

CONSEIL GÉNÉRAL

Fait plutôt rare, le Conseil général était appelé à tenir sa première séance de l'année au mois de janvier, le lundi 21. A l'ordre du jour deux dossiers, l'un d'une grande importance: l'assainissement de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg, et l'autre, apparemment moins épineux, la réalisation de cinq pavillons à l'école de la Vignettaz. Au préalable, M. D. Frieden (PCS) fut élu à la Commission de l'Informatique pour succéder à M^{me} C. Frieden.

Unanimité, mais...

C'est par 68 voix sans opposition, mais 1 abstention que le Conseil général accepta le crédit pour la construction de ces pavillons scolaires modulaires. Cette quasi-unanimité ne reflète que partiellement la réalité et les sentiments de l'assemblée. Tant la Commission de l'Édilité et la Commission financière que tous les orateurs reconnurent la nécessité et l'urgence de cet investissement annoncé dès 2010 dans le Plan directeur des écoles. A l'époque, la Commune prévoyait d'acquérir et de transformer un bâtiment appartenant à «Swisscom», sis à proximité du complexe scolaire. Les discussions avec l'ancienne régie fédérale ayant pris plus de temps que prévu, les nouvelles classes devant être disponibles pour la rentrée 2013 et l'introduction de la deuxième année enfantine, il a fallu trouver une autre solution au moins provisoire. Le programme scolaire de la Vignettaz a été mis en relation avec les besoins identifiés au CO du Belluard, consécutif au rapatriement nécessaire à moyen terme des classes installées à la Villa Caecilia, édifice dont l'état est fortement dégradé.

Les analyses techniques ont démontré qu'il est possible d'équiper provisoirement le site de la Vignettaz de pavillons modulaires préfabriqués qui pourront être dé-

placés sur le toit du CO du Belluard, une fois que l'extension définitive de l'école de la Vignettaz aura été réalisée dans quelques années.

«Un devis non maîtrisé»

En fait, remarques et commentaires portèrent essentiellement sur le devis du projet. Le Conseil général fut saisi avant Noël d'un premier message, puis en début d'année, d'un second l'informant d'une hausse du crédit demandé de 16,5% par rapport au devis initial, soit 2,44 millions de francs au lieu de 2 095 000 francs. Le surcoût est dû à trois éléments: une sous-évaluation du poste «charpente» dont le prix a quasiment doublé lors de l'appel d'offres; une sous-évaluation par l'architecte du coût des façades; une augmentation des exigences de l'ECAB en matière de protection contre les incendies.

«L'évolution de ce projet a révélé, releva M^{me} D. Jordan Perrin, présidente de la Commission financière, de douloureux souvenirs au sein de la Commission. Les mêmes doutes quant à la validité des estimations et aux difficultés de maîtrise des coûts étaient au cœur de nos discussions récentes sur les crédits pour la réalisation des écoles enfantines du Botzet et de la Heitera.» La Commission financière de faire part de son agace-

ment mais, plus grave, de sa préoccupation quant au prochain dossier de construction scolaire, celui du CO de langue allemande, dont le coût est estimé à quelque 60 millions de francs.

Quant à M. S. Rück, président de la Commission de l'Édilité, il ajouta que cette situation «sème le doute sur la procédure et la structure de décision au sein des services de l'Édilité. Le manque cruel de temps, les erreurs de calcul, une mise en soumission en temps opportun, tous des éléments qui laissent un arrière-goût amer et une certitude: c'est que nous ne pouvons pas nous le permettre pour les projets à venir.»

Caisse de prévoyance

Le Conseil général accepta ensuite la réforme structurelle et le plan d'assainissement financier de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg (CPPVF), liés à la fois aux nouvelles exigences fédérales en matière de prévoyance (LPP) et à la situation de l'institution elle-même. Ces nouvelles dispositions fédérales modifient la répartition des rôles entre le Conseil général et le Comité de la Caisse de pension, entraînant une modification des statuts. Ces statuts, de la compétence du Conseil général, précisent le financement de la

Caisse, alors que le règlement, de la compétence du Comité de la Caisse, fixera les prestations.

Selon la nouvelle loi, le taux de couverture doit atteindre 80% d'ici à 2052. Son taux actuel est inférieur à 50%. La CPPVF a jusqu'au 31 décembre 2013 pour se mettre en conformité. Elle doit également tenir compte de l'accroissement de la longévité et de la faiblesse récurrente des résultats des marchés financiers.

Des mesures qui touchent les employeurs, employés et retraités

Un groupe de travail, composé de représentants du Conseil communal, du Conseil général, du personnel et des retraités a présenté un ensemble de mesures qui ont été retenues par le Comité de la Caisse et le Conseil communal, après avoir reçu un préavis favorable du personnel, des employeurs (Commune, Services industriels, Bourgeoisie, Fondation Saint-Louis), du Service des communes et des Autorités de surveillance et des réviseurs.

Apport financier initial

Le taux de couverture actuel étant inférieur à 50% (selon les comptes 2011), il n'est pas possible



d'atteindre le taux de 80% sans apport initial. La solution retenue est un apport des employeurs, sous forme d'une créance de 56,8 millions de francs. Celle-ci portera un intérêt correspondant à l'objectif de rendement, à savoir 4,25%, et sera amortie en 38 ans par une annuité fixe de 3,04 millions de francs. Ce financement est un apport de fonds nécessaire, que la Caisse n'a jamais eu depuis la loi de 1985. Ainsi, un taux de couverture de l'ordre de 70% sera immédiatement atteint et les engagements pour les rentiers totalement couverts.

Baisse du taux technique

Le taux technique est le taux de rentabilité annuel moyen que la Caisse espère réaliser à long terme, compte tenu d'une marge de sécurité. Il sert aux calculs internes. Actuellement, la Caisse se base sur un taux technique de 4,5% et les tables actuarielles VZ2005. La solution retient un taux technique de 3,5% et les tables actuarielles les plus récentes (VZ2010). Cette solution fait correspondre les calculs à la réalité des rendements moyens de ces dernières années.

Comme conséquence de cette baisse du taux technique, les capitaux de prévoyance pour les rentiers seront augmentés. Pour les actifs, cela se traduit par une diminution des rentes prévisibles de retraite.

L'âge de la retraite et les retraites anticipées ou reportées

Bien que l'âge usuel de la retraite soit fixé à 65 ans, l'âge de référence de la retraite passe de 62 à 63 ans. Cette adaptation est nécessaire au vu de l'accroissement de la longévité. Les départs à la retraite entre 60 et 65 ans resteront possibles. Dans l'ancien système, les personnes partant à la retraite plus tard finançaient en partie ceux prenant une retraite anticipée. Ce déséquilibre sera corrigé dans le nouveau plan, qui prévoit une réduction, respectivement une majoration actuarielle de la rente en cas d'anticipation, respectivement de report de la retraite. Ce taux est d'environ 6% par année.

Limitation de l'indexation

Une autre mesure concerne la revalorisation du cumul des salaires assurés. Celle-ci est limitée à 0,5% et applicable dans la mesure où l'état de la Caisse le permet. De même, l'indexation des rentes est elle aussi plafonnée à 0,25% et appliquée dans la mesure où les conditions de la Caisse le permettent. Dans le droit actuel, une fois indexée, une rente ne peut plus être réduite. Le nouveau montant devient un droit acquis. La limitation de l'indexation limite ce risque. Ces indexations seront dorénavant définies dans le règlement de prestations et non plus dans les statuts de la Caisse. Le Comité de la Caisse pourra ainsi les faire évoluer selon la situation économique générale et celle de la Caisse. Cette mesure permet également d'impliquer les rentiers dans l'effort demandé à tous pour l'assainissement et la mise en conformité de la Caisse avec la législation.

Adaptation des cotisations

Le taux de cotisation globale passe de 25,5% à 22%. En considérant que l'apport financier initial constitué par la créance de 56,8 millions de francs est un effort assumé par l'employeur et que cet apport permet d'éviter des hausses de cotisations, la baisse du taux de cotisation sera reportée du côté de l'employeur. Pour les employés, il a été préféré une solution avec environ 1% de hausse de cotisation et l'élévation de l'âge de référence à 63 ans, plutôt que le maintien de la cotisation actuelle et la référence à 64 ans. Ainsi, 12% seront à charge de l'employeur et 10% à charge de l'employé.

Consensus entre partenaires

A l'instar de la Commission financière, la majorité des représentants des groupes se prononça pour cette solution globale. «*Elle est le fruit d'un consensus*, souligna M. E. Moussa (PS), *et donc seule à même d'assurer que la proportion soit conservée entre les efforts à fournir par les uns et par les autres.*

La limitation du cumul des salaires assurés à 0,5% par an et le plafonnement de l'indexation des rentes à 0,25% constituent, précisa M. M. Page (PCS), un effort qui peut être tout à fait considérable pour les employés.

Pour M. V. Jacquat (PLR), «*la réforme est clairement une solution de compromis. D'un point de vue purement comptable, le plan est même assez habile: modifier les ratios pour respecter les obligations légales, tout en évitant de transférer les liquidités en une seule fois et en garantissant une rentabilité stable sur 38 ans à la Caisse.*»

Quant à M^{me} M. Morard (DC/VL), elle estime que cette construction équilibrée implique des sacrifices de la part de la Commune, en tant qu'employeur, des assurés actifs qui voient leurs perspectives de rente diminuées, avec des cotisations plus élevées, et enfin des retraités avec une indexation fortement limitée.

La population oubliée

«*Bien sûr que ce plan correspond*, répliquera M^{me} C. Mutter (Verts), *à un compromis négocié entre employés et employeur, sauf qu'on oublie la population, ce sont*

les contribuables qui paieront. En ce sens, cette solution est déséquilibrée. Il faut passer à la parité des cotisations entre employeur et employés, en relevant de 1% les cotisations de ces derniers.»

Quant à l'UDC, elle souhaiterait l'examen d'un autre régime de prévoyance, reposant en particulier sur la primauté des cotisations ou le relèvement de l'âge de référence de la retraite à 65 ans. M. P. Marchioni d'insister sur la rigueur de la gestion: «*Une caisse de pension n'est pas un libre-service destiné à octroyer des rentes surfaites. Cet élément est l'une des raisons principales de la situation déplorable des caisses de prévoyance publiques.*»

Au vote, la demande commune des Verts et de l'UDC de renvoi du projet fut rejetée par 46 voix contre 15. Il y eut 5 abstentions majoritairement libérales-radicales. Quant à la proposition de M^{me} Mutter de relever de 10 à 11% le taux de cotisation des employés, elle fut écartée par 45 voix contre 16 et 4 abstentions.

La révision des statuts, puis les participations de la Commune, des Services industriels et de la Fondation Saint-Louis furent successivement votées à chaque fois avec une majorité de quelque 50 voix contre une dizaine et quelques abstentions.

Vient de paraître

Les peintres fribourgeois (1480-1980)

Ce livre de Christophe Flubacher (Editions Favre, Lausanne) rend hommage aux paysages, aux monuments, aux personnalités, au quotidien et à l'histoire de notre région, à travers les toiles majeures, entre autres, des fameux portraitistes Joseph Reichlen ou Ernest Riesemey (qui peint les petites gens de la Basse-Ville), ou encore Frank C. Peyraud, dont la réputation a largement dépassé les frontières de son pays puisqu'il s'est établi aux Etats-Unis, ainsi que Charles Cottet dont les nus frissonnent de volupté. Les artistes féminines sont tout particulièrement représentées. Cet intéressant ouvrage, richement illustré, invite à se plonger dans la savoureuse imagerie d'un canton ayant su garder ses traditions tout en s'ouvrant à la modernité.



Journaliste, conférencier, professeur d'histoire de l'art et directeur scientifique de la Fondation Pierre Arnaud de Lens, Christophe Flubacher est l'auteur aux Editions Favre des ouvrages *Peintres en Valais*, *Peintres vaudois*, *Peintres genevois* et *Peintres neuchâtelois* (à paraître) qui offrent un panorama de la peinture romande.

Pensionskasse und Schulen

GENERALRAT

Am Montag, den 21. Januar 2013, hielt der Generalrat zu einem ungewöhnlich frühen Zeitpunkt seine erste Sitzung des Jahres ab. Auf der Traktandenliste standen zwei Dossiers, das eine von grosser Bedeutung: die Sanierung der Pensionskasse des Personals der Stadt Freiburg, das andere scheinbar weniger heikel: der Bau von fünf Pavillons für die Vignettaz-Schule. Zuvor wurde Diego Frieden (CSP) als Nachfolger von Cosima Frieden in die Informatikkommission gewählt.

Einstimmigkeit, aber...

Mit 68 gegen null Stimmen, doch bei 1 Enthaltung genehmigte der Generalrat den Kredit für den Bau von fünf Einheitschulpavillons. Diese Quasi-Einstimmigkeit spiegelt allerdings die Realität und die Gefühle des Rats nur unvollständig. Die Bau- wie die Finanzkommission und alle, die das Wort ergriffen, anerkannten die Notwendigkeit und Dringlichkeit dieser 2010 im Schulrichtplan angekündigten Investition. Seinerzeit hatte die Gemeinde vorgesehen, ein in Schulnähe gelegenes Gebäude der «Swisscom» zu erwerben und umzubauen. Da die Verhandlungen mit dem ehemaligen Bundesregiebetrieb mehr Zeit in Anspruch nahmen als vorgesehen und die neuen Klassenräume für den Schulbeginn 2013 und die Einführung des zweiten Kindergartenjahrs zur Verfügung stehen mussten, galt es eine andere, provisorische Lösung zu finden. Das Schulprogramm der Vignettaz wurde mit den nachgewiesenen Bedürfnissen der OS Belluard verknüpft, die für die in der renovierungsbedürftigen Villa Caecilia unter-

gebrachten Klassen in absehbarer Zeit neue Räume benötigt.

Wie technische Abklärungen ergaben, ist es möglich, die Vignettaz-Schule behelfsmässig mit vorgefertigten Einheitspavillons auszustatten, die nach dem definitiven Ausbau der Schule in ein paar Jahren auf das Dach der OS Belluard veretzt werden können.

«Eine ungenügende Kostenkontrolle»

Die Äusserungen und Kommentare bezogen sich hauptsächlich auf den Voranschlag des Projekts. Der Generalrat hatte vor Weihnachten eine erste Botschaft und dann Anfang Jahr eine zweite erhalten, laut welcher der Kredit im Vergleich zum ursprünglichen Voranschlag um 16,5% erhöht werden müsse und deshalb 2,44 Millionen statt 2 095 000 Franken betrage. Für die Mehrkosten gibt es drei Gründe: eine Unterschätzung des Postens «Tragwerk», dessen Kosten sich seit dem Einholen der Offerten fast verdoppelt haben; eine Unterschätzung der Fassadenkosten durch den Architekten; strengere Brandschutzvorschriften der KGV.

«Die Entwicklung dieses Projekts», erklärte Dominique Jordan Perrin, Präsidentin der Finanzkommission, «weckte in der Kommission schmerzhaft Erinnerungen. Die gleichen Zweifel an der Gültigkeit der Schätzungen und der ungenügenden Kostenkontrolle waren Gegenstand unserer Diskussionen über die Baukredite für die Botzet- und Heitera-Kindergärten.» Die Finanzkommission zeigte sich darüber verärgert

und umso besorgter, was das nächste Schulbauprojekt betrifft, den Bau der deutschsprachigen OS, deren Kosten auf rund 60 Millionen Franken veranschlagt sind.

Wie Stanislas Rück, Präsident der Baukommission, hinzufügte, führt diese Situation zu «Zweifeln am Verfahren und an den Entscheidungsstrukturen innerhalb der Dienststellen des Bauamts. Der erbarmungslose Zeitmangel, die Berechnungsirrtümer, eine Ausschreibung zum gegebenen Zeitpunkt, all dies hinterlässt einen bitteren Nachgeschmack und eine Gewissheit: So etwas dürfen wir uns bei zukünftigen Projekten nicht mehr erlauben.»

Pensionskasse

Anschliessend genehmigte der Generalrat die Strukturreform und den finanziellen Sanierungsplan der Pensionskasse des Personals der Stadt Freiburg (CPPVF), die durch die neuen Bundesbestimmungen in Sachen Vorsorge (BVG) und die Situation der Kasse bedingt sind. Die neuen Vorschriften des Bundes führen zu einer Änderung der Rollenverteilung zwischen Generalrat und Kassenvorstand und zu einer entsprechenden Anpassung der Statuten. Die Letzteren, die in die Zuständigkeit des Generalrats fallen, präzisieren die Finanzierung der Kasse, während das Reglement, für das der Kassenvorstand zuständig ist, die Leistungen festlegt.

Gemäss neuem Gesetz muss der Deckungsgrad bis 2052 80% erreichen. Augenblicklich liegt dieser Grad unter 50%. Die CPPVF hat bis zum 31. Dezember

2013 Zeit, sich den neuen Bestimmungen anzupassen. Zudem hat sie das höhere Alter der Rentner und die anhaltend schwachen Resultate der Finanzmärkte zu berücksichtigen.

Massnahmen, die Arbeitgeber, Arbeitnehmer und Rentner betreffen

Eine Arbeitsgruppe mit Vertretern des Gemeinderats, des Generalrats, des Personals und der Rentner legte eine Reihe von Massnahmen vor, die vom Kassenvorstand und vom Gemeinderat übernommen wurden, nachdem sie das Personal, die Arbeitgeber (Gemeinde, Industrielle Betriebe, Bürgergemeinde, Stiftung Saint-Louis), das Gemeindeamt, die Kontrollbehörden und die Revisoren gutgeheissen hatten.

Anfängliche Finanzspritze

Da der aktuelle Deckungsgrad laut der Rechnung 2011 unter 50% liegt, ist es unmög-



lich, ohne Finanzspritze auf 80% zu kommen. Diesen Zuschuss übernehmen die Arbeitgeber in Form eines Darlehens von 56,8 Millionen Franken. Die Zinsen entsprechen der angezielten Rendite, das heisst 4,25%, und werden in 38 Jahren durch eine jährliche Zahlung von 3,04 Millionen Franken amortisiert. Diese Finanzierung bringt der Kasse die benötigte Fondseinlage, die ihr seit dem Gesetz von 1985 gefehlt hatte. So wird unmittelbar ein Deckungsgrad von 70% erreicht, und die Zahlungen an die Rentner sind voll gedeckt.

Senkung des technischen Zinssatzes

Der technische Zinssatz ist der durchschnittliche jährliche Renditesatz, den die Kasse unter Berücksichtigung einer Sicherheitsmarge langfristig erzielen will. Er dient zu internen Berechnungen. Augenblicklich stützt sich die Kasse auf einen technischen Zinssatz von 4,5% und die versicherungstechnischen Tabellen VZ2005. In Zukunft sind ein technischer Zinssatz von 3,5% und die neueren Tabellen VZ2010 vorgesehen. Dank dieser Umstellung entsprechen die Berechnungen der Realität der mittleren Erträge der letzten Jahre.

Als Folge dieser Senkung des technischen Zinssatzes wird das Vorsorgekapital für Rentner erhöht. In den Aktiven entspricht dies einer Verringerung der vorhersehbaren Altersrenten.

Rentalter sowie Früh- und Spätpensionierungen

Obwohl das übliche Rentenalter auf 65 Jahre festgelegt ist, wird das Referenzalter für die Pensionierung von 62 auf 63 Jahre erhöht. Diese Anpassung ist durch die höhere Lebenserwartung bedingt. Pensionierungen zwischen 60 und 65 Jahren sind weiterhin möglich. Im alten System wurden die Frühpensionäre teilweise von den Spätpensionären finanziert. Dieses Ungleichgewicht wird im

neuen Plan korrigiert, der eine versicherungstechnische Reduktion bzw. Erhöhung bei Früh- bzw. Spätpensionierung vorsieht. Der Satz beträgt ca. 6% pro Jahr.

Beschränkung der Indexierung

Eine weitere Massnahme betrifft die Anpassung der Kumulation der versicherten Löhne, die auf 0,5% beschränkt und nur anwendbar ist, wenn der Zustand der Kasse dies erlaubt. Gleichzeitig ist die Indexierung der Renten auf 0,25% beschränkt und nur anwendbar, wenn die Bedingungen der Kasse dies erlauben. Im gegenwärtigen Recht kann eine indexierte Rente nicht mehr gesenkt werden. Die Beschränkung der Indexierung verringert dieses Risiko. Die Indexierungen werden neu im Leistungsreglement und nicht mehr in den Statuten der Kasse festgelegt. So kann sie der Kassenvorstand je nach allgemeiner Wirtschaftslage und Situation der Kasse anpassen. Mit dieser Massnahme tragen auch die Rentner zu den von allen geforderten Anstrengungen zur Sanierung der Kasse bei, damit diese wieder gesetzeskonform wird.

Anpassung der Beiträge

Der gesamte Beitragssatz wird von 25,5% auf 22% gesenkt. Da die anfängliche Finanzspritze in Höhe von 56,8 Millionen Franken ein vom Arbeitgeber getragener Aufwand ist, dank dem sich Beitragserhöhungen vermeiden lassen, wird der Beitragssatz des Arbeitgebers gesenkt. Für die Arbeitnehmer wurde einer Lösung mit einer Beitragserhöhung von ca. 1% und der Erhöhung des Rentenalters auf 63 Jahre der Vorzug gegeben, anstatt den jetzigen Satz beizubehalten und das Rentenalter auf 64 Jahre festzusetzen. 12% gehen folglich zu Lasten der Arbeitgeber und 10% zu Lasten der Arbeitnehmer.

Konsens zwischen den Partnern

Wie die Finanzkommission befürworteten die meisten Fraktionssprecher diese Globalösung. «*Da sie das Ergebnis eines Konsenses ist*», betonte Elias Moussa (SP), «*gewährleistet sie allein, dass das Verhältnis zwischen den von den einen wie den anderen zu leistenden Anstrengungen gewahrt bleibt.*»

«*Die Begrenzung der Kumulation der versicherten Löhne auf 0,5% pro Jahr und die Plafonierung der Indexierung der Renten auf 0,25% bilden*», so Maurice Page (CSP), «*eine Anstrengung, die für die Arbeitnehmer erheblich ist.*»

Für Vincent Jacquat (FDP) ist «*die Reform eindeutig eine Kompromisslösung. Rein vom Rechnerischen her gesehen, ist der Plan sogar ziemlich geschickt: Änderung der Verhältniszahlen, um die gesetzlichen Bestimmungen zu erfüllen, ohne die flüssigen Mittel auf einmal zu transferieren, und dabei der Kasse eine für 38 Jahre stabile Rentabilität zu gewährleisten.*»

Martine Morard (CV/GL) war der Meinung, diese ausgewogene Konstruktion würde von allen Opfer verlangen: von der Gemeinde als Arbeitgeber, von den arbeitstätigen Versicherten, die mit geringeren Renten rechnen müssen, und von den Pensionierten mit einer stark begrenzten Indexierung.

Die vergessene Bevölkerung

«*Natürlich entspricht dieser Plan*», gab Christa Mutter (Grüne) zu bedenken, «*einem zwischen Arbeitnehmern und Arbeitgeber ausgehandelten Kompromiss, ausser dass man die Bevölkerung vergisst, denn die Zeche begleichen die Steuerzahler. In dieser Hinsicht ist diese Lösung unausgewogen. Man muss die Parität zwischen den Beiträgen des Arbeitgebers und der Arbeitnehmer herstellen, indem man die*

Beiträge für Letztere um 1% anhebt.»

Die SVP forderte die Prüfung eines anderen Vorsorgesystems, das insbesondere auf dem Beitragsprimat oder der Anhebung des Rentenalters auf 65 Jahre beruht. Pierre Marchioni drang auf eine strenge Kontrolle der Verwaltung: «*Eine Pensionskasse ist kein Selbstbedienungsladen zur Auszahlung überhöhter Renten. Dieser Aspekt ist eine der Hauptgründe für die missliche Situation der öffentlichen Pensionskassen.*»

In der Abstimmung wurde der gemeinsame Rückweisungsantrag der Grünen und der SVP mit 46 gegen 15 Stimmen abgelehnt; die 5 Enthaltungen kamen mehrheitlich aus dem freisinnigen Lager. Christa Mutters Vorschlag, den Beitragssatz der Arbeitnehmer von 10 auf 11% anzuheben, wurde mit 45 gegen 16 Stimmen bei 4 Enthaltungen abgelehnt.

Die Statutenrevision und die Beteiligungen der Gemeinde, der Industriellen Betriebe und der Stiftung Saint-Louis wurden sukzessive mit Mehrheiten von ca. 50 Stimmen gegen 10 Nein bei einigen Enthaltungen gutgeheissen.



Rédactrice responsable

Catherine Agustoni
Secrétaire de Ville

Adresse

1700, Secrétariat de Ville
1700 Fribourg
Tél. 026 351 71 11
Fax 026 351 71 09

Régie des annonces

Annonces Fribourgeoises
Freiburger Annoncen
Place de la Gare 5
1700 Fribourg
Tél. 026 347 30 06
Fax 026 347 30 19

Impression

Imprimerie Saint-Paul
1700 Fribourg
Tirage: 22 668 exemplaires

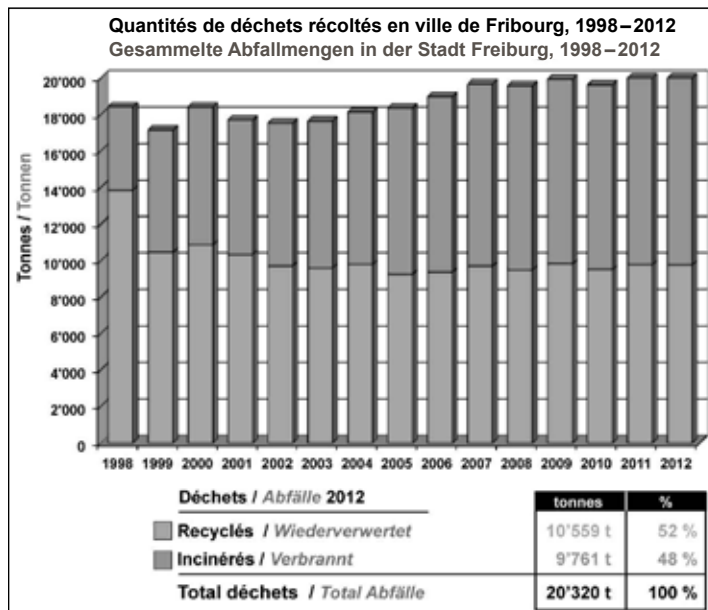


Abfall - INFO - Déchets

Statistique des déchets pour la ville de Fribourg – 2012

Comme chaque année, le Secteur de la voirie publie les statistiques des déchets éliminés en ville de Fribourg. Les chiffres et les tableaux comparatifs permettent d'analyser l'évolution de la situation par rapport aux quantités de déchets incinérés et recyclés.

Le graphique 1 illustre l'évolution des quantités de déchets de 1998 à 2012. Il démontre clairement que la part des déchets incinérés a diminué ces dernières années au profit des déchets recyclés. En 2012, 52% des déchets sont recyclés. Verre, PET, fer-blanc, etc. deviennent ainsi des matières premières pour la production de nouveaux matériaux.

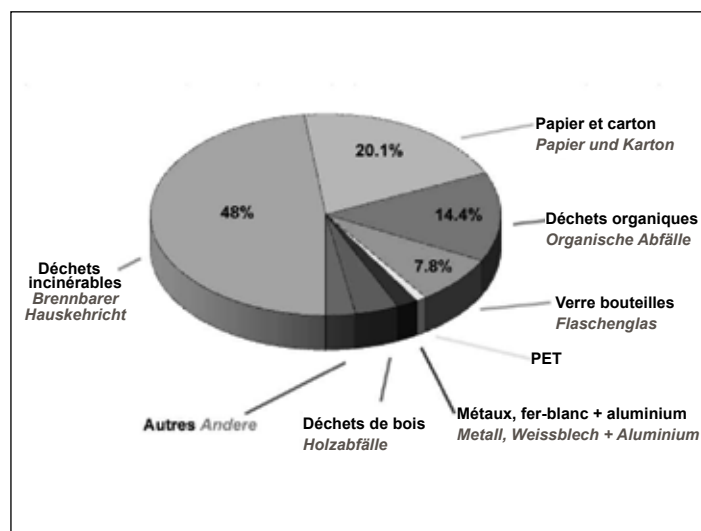


Graphique 1: Quantités de déchets collectés en ville de Fribourg 1998–2012
Gesammelte Abfallmengen in der Stadt Freiburg, 1998–2012

Abfallstatistik für die Stadt Freiburg – 2012

Wie jedes Jahr publiziert das Strasseninspektorat der Stadt Freiburg die Statistik der entsorgten Abfälle. Die vergleichenden Zahlen und Tabellen zeigen auf, wie viele Tonnen Abfälle im letzten Jahr einer getrennten Wiederverwertung und wie viele der Verbrennung zugeführt wurden.

Die Graphik 1 illustriert die Entwicklung der Abfallmengen in den letzten 15 Jahren, d.h. von 1998 bis 2012. Klar ersichtlich ist die Tendenz zum Rückgang der brennbaren Abfälle, dies zugunsten der wiederverwertbaren Abfälle. Im Jahr 2012 wurden 52% der Abfälle rezykliert, d.h. Altglas, PET, Weissblech usw. gelangten so wieder als Rohstoffe in den Produktionskreislauf.



Graphique 2: Déchets récoltés en ville de Fribourg en 2012; moyenne par habitant
Gesammelte Abfälle in der Stadt Freiburg 2012; Durchschnitt pro Einwohner

En 2012, chaque habitant de la ville a produit en moyenne **512,3 kg de déchets**, dont 246 kg d'ordures ménagères qui partent en incinération.

Im 2012 produzierte jeder Einwohner der Stadt im Schnitt **512,3 kg** Abfälle, davon 246 kg Hauskehrich, welcher in die Verbrennung gelangt (siehe Tabelle).

	Ordures	Papier	Déchets organiques	Verre	PET	Métaux, alu, fer-blanc	Déchets bois	Autres recycl.	TOTAL
Total 2012	9761 t	4092 t	2919 t	1586 t	189 t	404 t	813 t	556 t	20 320 t
par habitant pro Einwohner	246 kg	103,2 kg	73,6 kg	40 kg	4,8 kg	10,2 kg	20,5 kg	14 kg	512,3 kg

Un fragile équilibre entre trois piliers

2013 MARQUE 300 ANS DE DURABILITÉ FORESTIÈRE

«Sans exception, toutes les civilisations considérées comme grandes se sont développées en pensant que les ressources étaient infinies. Elles ont en conséquence détruit l'environnement sans discernement.»¹

Durabilité européenne vieille de trois siècles

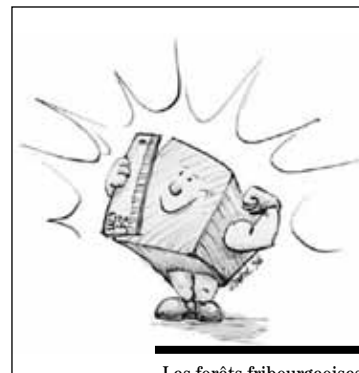
Alors que les réserves de bois s'amenuisaient, la notion que «les maîtres des eaux et forez enquerront et visiteront toutes les forez et bois et feront les ventes qui y sont, en regard de ce que lesdites forez se puissent perpétuellement soutenir en bon estat» est évoquée en 1346 déjà, dans l'ordonnance de Brunoy, sous Philippe VI de Valois, ceci afin de pérenniser les ressources forestières. Le concept de *durabilité* apparaît en 1713 pour la première fois dans un traité allemand complet sur l'économie forestière «*Sylvicultura oeconomica*». Son auteur, Hans Carl von Carlowitz (1645-1714), était administrateur des mines en Saxe et devait faire face à la pénurie de bois, suite à la surexploitation des forêts pour l'étagage et l'approvisionnement des fours. Son ouvrage présente des instructions et réflexions quant à la gestion durable des ressources forestières. La journée internationale de la forêt du 21 mars retient donc cette date de 1713 afin de commémorer 300 ans de gestion forestière durable.

La durabilité, c'est quoi?

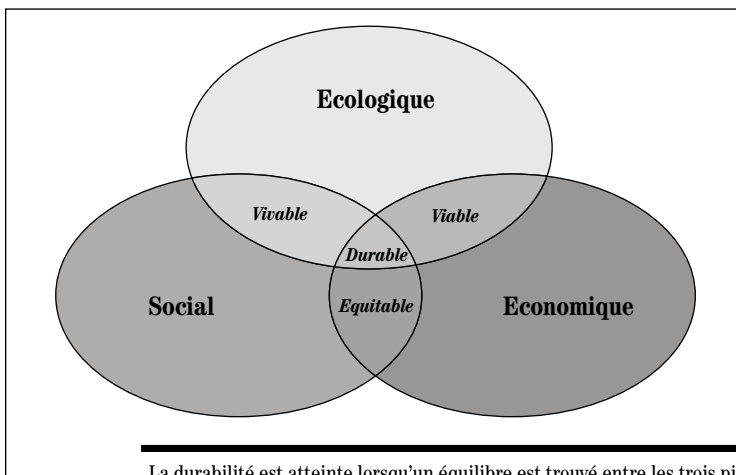
Selon la FAO²: «La gestion durable des forêts signifie la ges-

tion et l'utilisation des forêts et des terrains boisés d'une manière et à une intensité telles qu'elles maintiennent leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire, actuellement et pour le futur, les fonctions écologiques, économiques et sociales pertinentes aux niveaux local, national et mondial, et qu'elles ne causent pas de préjudices à d'autres écosystèmes».

té annuellement plus de bois que la forêt n'en produit.» Ce principe élémentaire de durabilité est appliqué déjà depuis de nombreuses décennies en Suisse et dans notre canton. Ce principe a permis de conserver l'étendue de nos forêts. En réalité, nous n'exploitons pas la totalité de l'accroissement des forêts du canton de Fribourg. En effet, ces dernières produisent environ un demi million de mètres cubes chaque année et nous n'exploitons que 275 000 m³.



Les forêts fribourgeoises produisent un cube de 24 cm de côté chaque seconde.



La durabilité est atteinte lorsqu'un équilibre est trouvé entre les trois piliers de fonctionnement d'une société.

La forêt est à l'image de l'équilibre nécessaire entre les trois piliers du fonctionnement durable d'une société (voir schéma ci-dessus). Elle produit du bois, accueille le public et abrite un milieu naturel riche. L'harmonie entre ces fonctions vitales est nécessaire à notre bien-être.

En d'autres termes et de manière simpliste: «Il n'est pas exploi-

Exploitation forestière durable

En plus d'une exploitation mesurée, la sylviculture³ moderne et durable est attentive à la composition d'une forêt en fonction des caractéristiques du milieu naturel présent. Chaque espèce d'arbre ayant des besoins spécifiques est introduite ou favorisée en fonction du type de sol, de l'altitude, de l'exposition ou encore des conditions hydrologiques rencontrées. Les forêts ainsi exploitées présentent un aspect plus proche de la nature. Une attention particulière est encore apportée à la préservation des sols. L'utilisation d'engrais ou d'herbicides est no-

tamment interdite en forêt. Tous ces éléments contribuent au maintien de la diversité biologique, de la productivité, mais aussi pérennise un accueil de qualité du public en forêt. L'équilibre des 3 piliers – écologique, social, économique – est ainsi recherché en permanence.

La durabilité de demain

La Suisse s'est dotée depuis la fin du XIX^e déjà d'une législation forestière très aboutie, ce qui a permis de protéger et de conserver de manière efficace l'aire forestière. La forêt de demain devra faire face aux toujours plus nombreuses et diverses sollicitations de la société. Il s'agira alors de préserver ce fragile équilibre entre les trois piliers, gages de la durabilité humaine.

Service des forêts et de la faune Frédéric Schneider

Ingénieur forestier



¹ François Le Tacon, directeur de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), France.

² Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (ONUAA ou FAO en anglais).

³ Sylviculture: culture de la forêt (*silva*, en latin).

Un atout naturel pour ses habitants

LES FORÊTS DE LA VILLE DE FRIBOURG

Suite au plan de gestion des forêts et boisés naturels de la ville de Fribourg établi par le bureau *Nouvelle Forêt*, une gestion approfondie va être apportée aux boisés de la ville.

Sur le territoire de la commune, les forêts et boisés naturels recouvrent une surface de 150,9 hectares et représentent un atout indéniable pour l'attractivité de la ville. Les fonctions qu'ils représentent sont variées avec notamment une fonction d'accueil et de détente prépondérante pour le public. La sécurité des usagers et des infrastructures est à traiter en priorité; la production de bois reste faible.

Le plan de gestion des forêts et boisés naturels de la Ville de Fribourg, établi pour la période 2012 à 2023, a pour objectifs d'assurer la multifonctionnalité des forêts sur le long terme, mais aussi de coordonner les différents projets en cours sur le territoire. Ces actions visent à structurer les interventions dans les forêts et boisés de la ville, comme c'est le cas par exemple pour la coupe forestière réalisée «Impasse de la Forêt», au mois de janvier dernier.

Impasse de la Forêt

Cette parcelle peuplée de hêtres et de frênes, mais aussi de saules et d'aulnes, profitant d'une zone plus humide pour se développer, possède un couvert végétal assez fermé qu'il était important d'éclaircir pour favoriser la régénération des jeunes arbres situés en-dessous.

Située dans un milieu très urbain, elle représente un atout paysager pour ses riverains, mais sa proximité avec les bâtiments peut entraîner des problèmes de sécurité. C'est pourquoi l'une des principales mesures, décrite dans le plan de gestion, était d'effectuer une coupe sécuritaire en étagant le peuplement, dans le but d'assurer le maintien du peuplement dans le



Impasse de la forêt: une relation forte entre les bâtiments et le boisé.

temps, mais aussi d'assurer la sécurité des usagers et des bâtiments.

Pierre-Henri Pauchard, forestier de la Bourgeoisie de Fribourg, Thierry Wieland, chef jardinier de la Ville, Bertrand Zamofing, forestier de triage, ainsi que Frédéric Schneider, ingénieur forestier du 1^{er} arrondissement, ont travaillé en collaboration sur cette coupe pour sa planification et son exécution, mettant ainsi en oeuvre les interventions prévues dans le plan de gestion. Ils décideront par la suite des actions à mener dans le boisé, en accord avec les mesures préconisées dans le plan de gestion.

Il a été estimé que 60 m³ de gros bois seraient évacués, ainsi que 40 m³ de petit bois. La récolte permet de couvrir une partie des frais de gestion du boisé par la vente en bois d'énergie, mais ne permet pas de dégager un bénéfice sur ces coupes. De telles actions sont en partie financées dans le plan de gestion, mais il y a aussi une participation financière des propriétaires privés du boisé, ainsi que

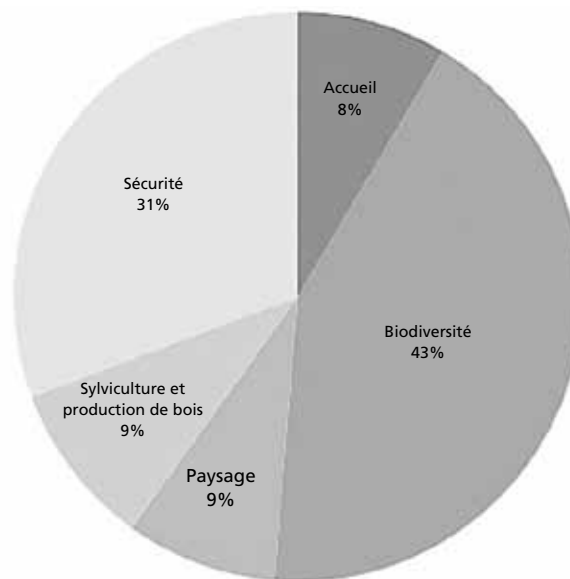
des bénéficiaires de la mesure. Lors de la planification des coupes, ces acteurs sont en effet contactés par les gestionnaires des boisés, afin de mettre en place une répartition des coûts.

Les partenaires principaux qui subventionnent ces actions sont la

Ville de Fribourg et le Service cantonal des forêts et de la faune.

Tous ces acteurs, par leur participation technique et financière, permettent ainsi une gestion favorisée des boisés de la ville, dans le but de les maintenir dans la durée et de préserver leur fonction.

Les fonctions prioritaires des forêts de la ville



«Grandes figures du sport à Fribourg: que sont-elles devenues?» (5)

ROBERT MEUWLY, PORTIER AU FLEGME OLYMPIEN



Véritable pépinière de talents, le quartier de l'Auge à Fribourg a produit maints hockeyeurs doués. Robert Meuwly est de cette souche. Qui plus est, il a connu la gloire internationale, dont on sait pourtant qu'elle n'est réservée qu'à quelques «happy few», surtout quand, comme lui, on a choisi d'être gardien.

Le destin de celui que tout le monde n'a jamais appelé autrement que «Roblon» est peu banal. Il s'en est fallu de peu que le talentueux portier passe à côté de la grande carrière qui a été la sienne. Robert Meuwly, qui est né et a grandi à quelques encablures seulement de la patinoire des Augustins, fait partie de ces enfants de la Basse ayant tenu une canne de hockey avant de saisir leur premier crayon. Il effectua bien sûr toutes ses classes au sein des juniors du HC Gottéron mais, une fois arrivé l'âge d'évoluer en seniors, encore fallait-il «déboulonner» le gardien titulaire.

Fortune sous d'autres cieux

Or, au début des années 70, ce dernier n'est autre que Seppel Boschung: un véritable monument, qui barre la route aux meilleures volontés du monde. «Roblon» n'a donc pas d'autre choix que celui d'aller chercher fortune sous d'autres cieux. Il gagne alors les rangs de

Genève-Servette. Mais, là aussi, il tombe sur un os. Daniel Clerc est en effet l'un des meilleurs portiers du pays. «Mes chances de jouer étaient quasiment nulles», se souvient «Roblon».

La roue va pourtant tourner pour le jeune Fribourgeois, qui répond à une offre du HC Sierre qui milite alors en LNA. Cependant, le héros de la promotion du club valaisan en division supérieure, Jean-Luc Rollier, tient la corde. «J'ai eu une chance extraordinaire. Une fois, Rollier ne s'est pas présenté à l'entraînement le lundi et l'entraîneur Frantisek Vanek m'a donc titularisé le mardi. J'ai ainsi disputé mon premier match en LNA, alors que j'avais 19 ans et, comme cela s'est plus que bien passé, je suis devenu titulaire!», explique «Roblon».

Sous le maillot du club valaisan, il fête le titre officiel de vice-champion de Suisse aux côtés des Charly Henzen et autres Nando Mathieu. Il connaît aussi les honneurs d'une première sélection en équipe nationale, ce qui attise immédiatement les convoitises de Charles Frutschi, qui le fait venir dans la cité horlogère. La Chaux-de-Fonds et Sierre n'ayant pu s'entendre financièrement pour le transfert, «Roblon» doit toutefois observer un délai d'attente d'un an avant de pouvoir évoluer avec son nouveau club. «Cette année de pénitence a non seulement été très pénible, mais elle m'a fait perdre le contact avec la compétition. Quand j'ai pu enfin jouer, je me suis rendu compte que je n'étais plus aussi bon que je le pensais. Ça n'a pas marché. Cette expérience m'a pourtant enrichi. Je croyais que je n'avais pas besoin de faire des efforts pour réussir. Je me trompais et j'en ai tiré la leçon».

C'est ainsi qu'au début de la saison 1976-77, Robert Meuwly re-

vient à la case départ. On est loin du hockey international, puisqu'il retourne à ses premières amours pour défendre la cage de Fribourg-Gottéron qui a été relégué – quel affront – en première ligue! «On m'a dit que j'étais fou de descendre si bas». Après deux saisons de purgatoire, le club fribourgeois retrouve sa place en LNB et Robert Meuwly, par sa tenue exemplaire, est l'un des principaux artisans de ce retour dans l'antichambre de l'élite. Mais ce n'est là qu'une étape.

Incredible retour en équipe de Suisse

En engageant Gaston Pelletier comme entraîneur, le HC Gottéron trouve l'homme providentiel. Le Canadien va littéralement transformer l'équipe en pleine déliquescence que lui avait laissée Raymond Maisonneuve. Il fait suer «Roblon» à l'entraînement. «Ce que Gaston faisait était incroyable. A près de 50 ans, il plaçait encore la rondelle où il le voulait, y compris sur le poteau quand il considérait que j'avais assez travaillé. Et puis il n'avait pas son pareil pour motiver les gars. Il savait trouver les mots. Au final, il obtenait le maximum de chacun d'entre nous.» «Roblon» Meuwly et le HC Gottéron sont pro-

mus pour la première fois en LNA le 4 mars 1980, après un match homérique contre le richissime CP Zurich. Alors que ses coéquipiers marquent six buts, «Roblon» ne laisse pas le moindre puck filer au fond de ses filets. «Notre camaraderie extraordinaire a fait la différence», juge «Roblon», 33 ans après cet événement mémorable.

Alors que Gottéron se maintient au sein de l'élite en sidérant les observateurs, Robert Meuwly retrouve – huit ans après sa première sélection – l'équipe nationale, dont il portera le chandail plus d'une trentaine de fois et avec laquelle il disputera cinq championnats du monde. Etrange revirement du destin pour «Roblon», qui va briller encore plusieurs années dans la cage de son club de cœur avant d'achever sa carrière en roue libre en faisant encore bénéficier de son immense talent trois clubs de division inférieure, Lausanne, Martigny et Genève-Servette. Devenu moniteur d'auto-école, «Roblon» a parfaitement réussi sa reconversion professionnelle. Et il n'a pas abandonné le flegme olympien qui était le sien du temps de sa splendeur. Ni son attachante franchise: «A l'intérieur, ça bouillonnait terriblement, tu sais...»

André Winckler



Robert Meuwly, 2 février 1982.

Premier bilan

Le projet Cabamobil

Le projet *Cabamobil* va bientôt fêter sa première année d'existence sous sa forme actuelle (gratuité, 6/7 jours). C'est l'occasion de dresser un petit bilan de ce projet original. Thierry Steiert, Conseiller communal en charge de la Mobilité, répond aux questions de 1700.

Quel est le bilan de Cabamobil, une année après l'introduction de sa nouvelle formule?

Actuellement *Cabamobil* achemine plus de 600 sacs par mois chez les habitants de la ville. Le nombre de livraisons progresse régulièrement et on attend qu'un public encore plus nombreux découvre et utilise ce service.



Thierry Steiert (au centre): «Cabamobil, un service pour tous très apprécié!»

Un rappel du fonctionnement de Cabamobil?

Vous faites vos courses n'importe où au centre-ville et vous déposez vos commissions au guichet *Cabamobil* qui se trouve dans la galerie entre *Fribourg Centre* et *Manor*. Vous choisissez la tranche horaire à laquelle vos courses doivent être livrées et une équipe de coursiers acheminera vos sacs à votre domicile à l'aide de vélos électriques. Le service est gratuit et le système offre une certaine souplesse. On peut, par exemple, faire ses courses en plusieurs étapes et laisser les sacs déjà prêts au guichet en attendant. Les clients qui ont besoin de renseignements peuvent sans hésiter s'adresser à la réception de *Cabamobil*.

A qui s'adresse ce service?

A tout le monde! Il est par exemple très apprécié par les familles, les personnes âgées ou les ménages sans voiture.

Les voitures justement, n'est-ce pas aussi un des objectifs de Cabamobil?

Effectivement, nous souhaiterions que les gens laissent leur voiture au garage et prennent plaisir à venir faire leurs courses en ville, à pied ou en bus, sans stress, sans parking à payer et en sachant que l'acheminement des commissions jusque chez eux ne sera pas un problème.

Quels sont les défis que le personnel de Cabamobil rencontre au quotidien?

La topographie de la ville d'abord: une bonne moitié des livraisons se font en Basse-Ville et au Schoenberg. Et la météo, puisqu'il n'y a pas d'interruption du service en hiver, sauf en cas de neige. Les cyclistes doivent aussi faire preuve d'initiative. Chercher les meilleurs itinéraires, trouver les adresses, prendre soin des marchandises, avec toujours la pression de livrer à l'heure. Le travail se complique encore lorsque les clients affluent tous en même temps, comme c'est le cas le samedi entre 14 h et 16 h.

Est-ce que le service a déjà rencontré des problèmes?

En été 2012, nous avons eu un problème de ressources. Seuls des chômeurs en fin de droit pouvaient alors travailler en tant que cyclistes. Il n'y avait plus assez de monde et la qualité du service s'est détériorée. Le problème a été résolu en ouvrant le poste à toute personne à la recherche d'un emploi. Et la Ville s'est également engagée dans la gestion du projet. Nous invitons donc les clients qui auraient rencontré un problème durant cette période à renouveler leur expérience. Sinon, à part quelques œufs cassés en roulant sur les pavés de la Vieille-Ville, il n'y a pas eu de véritable problème à déplorer.

En conclusion?

Je tiens à remercier les services sociaux de la Ville et du Canton, ainsi que les commerces qui soutiennent le projet, *Manor et Fribourg Centre*, sans qui *Cabamobil* n'aurait pas vu le jour et ne pourrait pas fonctionner. Ce soutien est d'autant plus remarquable que *Cabamobil* est ouvert pour tous les achats effectués en ville, sans restriction.

Pour rappel, *Cabamobil* est ouvert de 9 h 30 à 18 h en semaine (20 h le jeudi) et de 8 h 30 à 16 h le samedi. Le service permet d'offrir une activité à des personnes à la recherche d'un emploi. Infos: mobilite@ville-fr.ch



Rentrée scolaire 2013/2014

RENTÉE SCOLAIRE 2013/2014

La Commune de Fribourg introduira **deux ans d'école enfantine obligatoire** pour tous les enfants de 4 ans révolus au 31 juillet 2013. Conformément au règlement d'exécution de la loi scolaire en vigueur, tout enfant né entre le 1^{er} mai 2007 et le 31 juillet 2009 devra fréquenter l'école enfantine cet automne.

Les enfants nés entre le 1.05.2007 et le 31.07.2008 qui ne sont pas scolarisés entreront en 2^e enfantine et ne feront qu'une année.

Les enfants nés entre le 1.08.2008 et le 31.07.2009 entreront en 1^{re} année enfantine. L'entrée anticipée n'est plus possible. Les parents désirant retarder l'entrée de leur enfant en 1^{re} année à l'école enfantine pour des raisons particulières sont priés d'adresser une demande écrite jusqu'au 30 avril 2013 à M. Marcel Bulliard, inspecteur scolaire, chemin des Mazots 2, 1700 Fribourg. Ce n'est qu'après un entretien parents-inspecteur que la décision d'accorder un report de scolarité sera prise.

La Direction des écoles rappelle le délai d'inscription pour la fréquentation d'une classe enfantine officielle de la Ville, soit le **jeudi 28 février 2013**. L'inscription se fera au Secrétariat des écoles, rue de l'Hôpital 2, bureau N° 206. Tous les parents concernés ont reçu un courrier à cet effet.

SCHULBEGINN 2013/2014

Unsere Gemeinde führt diesen Herbst für alle Kinder, welche am 31. Juli 2013 das 4. Altersjahr vollendet haben, **den obligatorischen Zweijahreskindergarten ein**.

Kinder, welche zwischen dem 01.05.2007 und dem 31.07.2008 geboren sind und noch nicht eingeschult worden sind, beginnen direkt mit dem zweiten Kindergartenjahr und werden den Kindergarten nur für ein Jahr besuchen.

Alle Kinder, welche zwischen dem 01.08.2008 und dem 31.07.2009 geboren sind, werden das erste Kindergartenjahr besuchen. Es wird nicht mehr möglich sein, die Kinder vorzeitig einzuschulen.

Wenn es durch besondere Umstände gerechtfertigt ist, können die Eltern den Eintritt ihres Kindes in die obligatorische Schule um ein Jahr aufschieben. Die Eltern sind gebeten, bis zum 30. April eine schriftliche Erklärung an Frau Christa Aebischer, Schulinspektorin, Mariahilfstrasse 2, Postfach 72, 1712 Tafers, zu senden. Die Schulinspektorin führt ein Gespräch mit den Eltern, bevor sie dieser Ausnahme zustimmt.

Die Schuldirektion ruff in Erinnerung, dass die Einschreibefrist für den Besuch eines offiziellen Kindergartens der Stadt am **Donnerstag, 28. Februar 2013**, abläuft. Sämtliche Einschreibungen sind auf dem Sekretariat der Schuldirektion, Spitalgasse 2, Nr. 206, vorzunehmen. Alle betroffenen Eltern haben ein Schreiben erhalten.

INÍCIO DO ANO LETIVO 2013/2014

A Comuna de Friburgo introduzirá **dois anos pré-escolares obrigatórios** para todas as crianças de 4 anos feitos até 31 de julho de 2013. Em conformidade com o regulamento de execução da lei escolar em vigor, toda criança nascida entre o 1^o de maio 2007 e o 31 de julho 2009 terá que frequentar a pré-escola este outono.

As crianças que nasceram entre o 01.05.2007 e o 31.07.2008 que não estão escolarizadas ingressarão no 2^o ano pré-escolar e só farão um ano.

As crianças que nasceram entre o 01.08.2008 e o 31.07.2009 ingressarão no 1^o ano pré-escolar. O ingresso antecipado já não é possível. Os pais que queiram retardar o ingresso dos filhos no 1^o ano pré-escolar por razões particulares terão que enviar um pedido escrito até ao 20 de abril 2013 ao Exmo. Senhor Marcel Bulliard, Inspetor escolar, chemin des Mazots 2, 1700 Fribourg. É somente após uma reunião pais-inspetor que a decisão de conceder um adiamento de escolaridade será tomada.

A Direção das Escolas lembra o prazo de inscrição para a frequência de uma classe pré-escolar oficial de Friburgo, ou seja **quinta feira 28 de fevereiro 2013**. A inscrição deverá ser feita no Secretariado das Escolas, rue de l'Hôpital 2, gabinete N°206. Todos os pais em causa receberam um correio para esse efeito.

A la Bibliothèque



LECTURES CHOISIES

Les séparés, de Kéthévane Davrichewy. Depuis leur plus jeune âge, une amitié fusionnelle unit Cécile et Alice. Le temps et les événements ont eu raison de leur complicité, les laissant depuis plusieurs années sans nouvelles l'une de l'autre. Plongée dans un semi-coma suite à un terrible accident, Cécile se souvient de ces années d'amitié inconditionnelle. De son côté, Alice, en pleine séparation conjugale, s'interroge et essaie de comprendre les ruptures qui jalonnent sa vie. Dans ce roman, les voix d'Alice et de Cécile se croisent pour dévoiler leur histoire où amour, amitié, secrets et malentendus tissent la trame d'une vraie tragédie.

Le mari, roman pour adultes de Dean Koontz. Soixante heures pour trouver deux millions de dollars, voici le délai dont dispose Mitch s'il souhaite revoir son épouse vivante. Problème: il est jardinier et n'a pas plus de onze mille dollars sur son compte en banque. Un long périple l'attend pour tenter d'amasser cette somme. Entre les trahisons familiales et les invraisemblables requêtes des ravisseurs, ce mari d'ordinaire sans histoires saura se montrer persuasif pour récupérer la femme qu'il aime tant. Certains secrets bien enfouis promettent d'être révélés.

Sous haute tension, roman policier de Harlan Coben. Voici un nouveau défi pour Myron Bolitar, l'agent sportif de MB Reps. Vous ne le connaissez pas encore? Ancienne gloire du basket, sourire enjôleur et grand farceur se plaisant à taquiner ceux qui souhaitent sa mort? Dans ce cas, lisez l'une de ses péripéties. Vous y découvrirez haine, meurtres et drogue, mêlés de sensibilité, de tristesse et de rire. Dans cette affaire, Myron, soutenu par son confrère Windsor Horne Lockwood 3^e du nom, se démène pour découvrir la raison du présumé suicide de son amie alors enceinte et heureuse. Il tente, simultanément, de retrouver la trace de son frère disparu depuis plusieurs années. Ces deux démêlés ne seraient-ils pas enchevêtrés?

La lettre qui allait changer le destin d'Harold Fry arriva le mardi, de Rachel Joyce. Un retraité anglais reçoit la lettre d'une ancienne collègue lui annonçant sa mort prochaine. Sortant de chez lui pour glisser sa réponse dans la boîte aux lettres du quartier, il continue jusqu'au bureau de poste, sort de la ville et marche durant trois mois, parcourant plus de mille kilomètres à pied pour apporter sa lettre en mains propres. Le pèlerin connaîtra un voyage expiatoire, où il revivra les moments clés de sa vie et fera de belles rencontres. Ce roman surprenant, humaniste sans être «gnangnan», touche le cœur du lecteur et laisse une trace apaisante bien après l'avoir refermé.

Consultez le catalogue en ligne de la Bibliothèque:
www.bibliothequefribourg.ch

Aquarelles: exposition d'Yvonne Gendre, à voir jusqu'au 9 mars

Habitante de Fribourg, Yvonne Gendre est âgée de 86 ans. La passion de l'aquarelle l'anime depuis très longtemps.

Contes pour enfants

Vendredi 22 mars et vendredi 19 avril à 16 h 30.

Bibliothèque de la Ville de Fribourg

Ancien Hôpital des Bourgeois
Rue de l'Hôpital 2
Entrée C, 2^e niveau
026 351 71 44

www.bibliothequefribourg.ch
bibliothequefribourg@ville-fr.ch

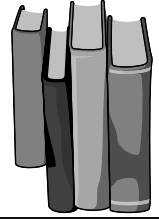
Horaire:

Lundi, mardi et vendredi
14 h – 18 h
Mercredi 10 h – 18 h
Jeudi 14 h – 20 h
Samedi 10 h – 12 h

Site internet de la Ville de Fribourg

www.ville-fribourg.ch

In der Bibliothek



HERAUSGEPICKT

Neue Sachbücher in der Bibliothek. Eine Auswahl für kalte Wintertage.

David Sieveking:
Vergiss mein nicht!

«Wie meine Mutter ihr Gedächtnis verlor und ich meine Eltern neu entdeckte». Eine Geschichte, die keinen unberührt lässt: Die Mutter hat Alzheimer. Der Sohn, ein bekannter Filmemacher, zieht wieder zu Hause ein, um für sie da zu sein und beschliesst, seine Erfahrungen zu dokumentieren. Es gelingt ihm, mit ihr wunderbar leichte Momente zu erleben. (Das Buch ist auch verfilmt worden).

Isabelle Stier, Sebastian Zilch, Peter Podolski: *Unruhestand*

Das Leben ist gelebt. Zurücklehnen, Ausruhen, Kürzertreten? Dieser Aussage sind die Autoren auf den Grund gegangen: Die Menschen, die sie portraitierten, haben im dritten Lebensabschnitt eine (neue) Aufgabe gefunden und wollen noch etwas bewegen. 16 Männer, Frauen und Paare erzählen ihre Geschichte und gewähren einen detailgetreuen sowie unterhaltsamen Einblick in ihren Unruhestand.

Iris Berben:

Ein Jahr, ein Leben

Ein Jahr lang lässt uns die deutsche Schauspielerin an ihrem Leben teilhaben. Regelmässig trifft sie sich mit dem Chefredakteur des *ZEITmagazins* zu Gesprächen, erzählt aus ihrem Alltag, berichtet von Höhen und Tiefen, von Plänen und Wünschen, von Erfolgen und Niederlagen. Sie gewährt Einblicke in ihre Arbeit, in ihr Leben, ihre Träume.

Karlheinz A. Geissler:

Lob der Pause

Immer schneller, immer mehr – diese Maxime ist mittlerweile zum Credo unserer Zeit geworden. Doch was, wenn das schnelle Leben immer mehr zur Last wird, wenn immer mehr Menschen darüber klagen, keine Zeit mehr zu haben für die Familie, Freunde oder für sich selbst und immer öfter das Stresssymptom «Burnout» diagnostiziert wird? Dann ist es höchste Zeit für ein Umsteuern, denn offensichtlich ist diese Tempofahrt nicht zukunftsfähig.

Daniela Kuhn: *Ledig und frei*
Zwölf Frauen, geboren in Küsnacht am Rigi, Berlin oder St. Gallen, die ihren Lebensabend in Zürcher Altersheimen verbringen, erzählen, wieso sie selbstständig und berufstätig geblieben sind und wie es früher war, als «Fräulein» zu leben. Interessante Lebensgeschichten aus dem letzten Jahrhundert.

Angelika Overath:
Flissendes Wasser

Dies ist Angelika Overaths persönlichstes Buch: eine Reise in die eigene Vergangenheit, in andere Länder und Kulturen, in die Welt des Schreibens. Ihre Geschichten erzählen von Begegnungen mit ungewöhnlichen Menschen und öffnen die Werkstatt der Reporterin und Schriftstellerin. Die deutsche Autorin lebt in der Schweiz.

Visuelle Enzyklopädie:
Die Natur

Das Standardwerk zeigt auf über 5000 brillanten Fotos alles, was es an Leben auf der Erde gibt, eingeteilt in die Kapitel Mineralien, Gesteine & Fossilien, Mikroskopisch kleines Leben, Pflanzen, Pilze und Tiere. In Kurzportraits werden etwa 5000 Arten mit ihren jeweils besonderen Eigenschaften dargestellt. Interessante Zusatzinformationen gibt es auf den Extra-Seiten mit aussergewöhnlichen Nahaufnahmen spektakulärer Arten. Ein Muss für alle, die sich für Natur und Naturgeschichte interessieren.



DEUTSCHE
BIBLIOTHEK
FREIBURG

Rue de l'Hôpital 2
1700 Freiburg
026 322 47 22

deubibfr@ville-fr.ch
www.deutschebibliothekfreiburg.ch

Öffnungszeiten:

Dienstag: 14 bis 18 Uhr
Mittwoch: 10 bis 18 Uhr
Donnerstag: 14 bis 20 Uhr
Freitag: 14 bis 18 Uhr
Samstag: 10 bis 12 Uhr

Am Montag bleibt die Bibliothek geschlossen.

75 années d'existence

FRIBOURG-GOTTÉRON: UNE BELLE HISTOIRE



Le club de hockey sur glace connu aujourd'hui sous le nom de HC Fribourg-Gottéron SA s'appelait à l'origine le HC Gottéron. Il a été créé en 1937 et fondé officiellement en 1938 par des jeunes gens du quartier de l'Auge, en Basse-Ville de Fribourg, qui pratiquaient leur sport favori sur les étangs gelés de la pisciculture située dans la vallée du Gottéron.

Au terme de la saison 1952/53, le club accède à la Ligue nationale B. En 1956, la création de la Coopérative de la patinoire du HC Gottéron permet la construction d'une patinoire artificielle au lieu-dit «Les Augustins». Elle sera couverte dans un deuxième temps et utilisée jusqu'à l'inauguration de la patinoire actuelle en 1982.

En 1967, le club changea de nom et devint le HC Fribourg. Il finit par accéder à la Ligue nationale A – qu'il n'a d'ailleurs jamais quittée depuis –, le 4 mars 1980. Le club changea alors de nom pour la troisième fois et devint le HC Fribourg-Gottéron. Le sigle S.A. y fut ajouté en 1997, lorsque la structure du club devint celle d'une société anonyme. L'histoire récente du club ou de la société est mouvementée, avec notamment plusieurs opérations de sauvetage, mais, depuis 2006, une base et un ancrage solides permettent de faire face aux charges liées au sport professionnel moderne. Du point de vue sportif, le palmarès dans la plus haute ligue est toujours vierge, malgré trois finales disputées entre 1992 et 1994 sous l'ère Bykov et Khomutov. Lors



des cinq dernières saisons, le HC Fribourg-Gottéron s'est hissé trois fois en demi-finale.

Devenu une société multiple, avec Gottéron MJ (Mouvement Jeunesse) Sàrl et le *Sport Café*, le HC Fribourg-Gottéron SA a réalisé la saison dernière près de 18 millions

de chiffre d'affaires et compte plus de 60 salariés à plein temps. Au niveau formation, Gottéron MJ compte environ 200 joueurs, répartis de l'école de hockey aux juniors élites A. Quatre entraîneurs professionnels assument la conduite des équipes et peuvent bénéficier de

l'aide de près de 40 membres des staffs des différentes équipes. Grâce au contrat passé avec la Ville de Fribourg, qui permet au HC Fribourg-Gottéron SA d'exploiter la restauration via sa société *Sport Café*, Gottéron MJ dispose d'une base de financement interne et régulière, qui lui permet de viser à terme ses deux objectifs, à savoir être reconnu comme le centre romand de formation au niveau hockey sur glace et poursuivre sa politique d'intégration des joueurs locaux dans la 1^{re} équipe.

Les joies de la saison en cours, lors de laquelle aussi bien la 1^{re} équipe que les équipes juniors obtiennent des résultats probants, ont malheureusement été assombries par le décès subit du président Laurent Haymoz, survenu le 3 février dernier.

Raphaël Berger

Au Musée d'art et d'histoire de Fribourg

Découverte du mardi

Lucy, tout au commencement: Portrait de M^{me} Tonnet et de sa fille Lucy Tonnet, future comtesse de Saulxures, vers 1835 (artiste inconnu).

Un portrait de famille tout à fait traditionnel, voire banal, et pourtant... Il est rare de connaître le nom des personnes représentées et leur vie. De plus, ce tableau fait partie des tout premiers objets du Musée d'art et d'histoire présents dans les salles de l'hôtel Ratzé. A travers l'histoire de ce tableau et de ses protagonistes, c'est aussi le musée qui se raconte.



Marie Isidore Lutel, née à Troyes le 9 floréal de l'an 2, pose avec sa fille, Lucy, future comtesse de Brondeault de Saulxures. Les modèles sont représentées selon les normes et les canons de beauté de leur époque, le début du XIX^e siècle. Un sentiment de douceur et de tendresse émane du double portrait. Mais comment un tel tableau de famille, issu de la petite noblesse française, se trouve-t-il conservé dans les collections du Musée? Vers la fin de sa vie, Lucy entreprend des démarches afin de donner sa collection de mobilier, tableaux et autres objets de famille au MAHF. La donation, entérinée en 1917, est aussi très importante pour l'institution, car elle lui permet d'installer ses collections dans l'un des plus prestigieux bâtiments fribourgeois, l'hôtel Ratzé. Cette histoire est riche en rebondissements: la comtesse exige non seulement que sa collection soit exposée pour l'éternité, mais elle souhaite également vivre à l'intérieur du Musée. De plus, la nouvelle affectation de l'hôtel Ratzé ne se fait pas sans difficultés, car elle implique de déménager la préfecture de la Sarine... Un travail de recherche approfondi nous permet aujourd'hui de redécouvrir une figure importante du MAHF et de lever le voile sur un jalon de son histoire.

Cette œuvre sera présentée par Camille Collaud, historienne de l'art, le mardi **12 mars, à 18 h 30**, au Musée d'art et d'histoire Fribourg, dans la série «Découverte du mardi» (entrée libre).

Du 16 au 23 mars, le 27^e Festival International de films de Fribourg

FESTIVAL
FRIBOURG

UN FESTIVAL AU CARREFOUR DES CULTURES

Pour une 27^e fois, Fribourg s'apprête à se muer en ambassadrice de tous les cinémas du monde. Au programme, quelque 110 films dont 20 courts métrages produits par 45 pays différents. La compétition internationale, pierre angulaire du Festival, verra s'affronter 12 films pour décrocher le Regard d'Or.

Lancées l'an dernier avec succès, les sections parallèles tiendront à nouveau une place de choix dans la programmation. La section «Cinéma de genre» sera consacrée aux films de sport avec des réalisations internationales d'aujourd'hui essentiellement, tandis que la section «Décryptage» sera composée de films sur l'enfance et sa place souvent fragile. Autant

d'œuvres placées sous le signe des échanges culturels. Le FIFF 2013, ce sera aussi: des films étonnants de diversité et de qualité, tout droit venus d'Ouzbékistan, tandis que le réalisateur Atom Egoyan amènera un peu d'Arménie à Fribourg. Un programme qui fait la part belle au cinéma sud-coréen, dont on retrouve la vitalité dans pratiquement toutes les sections.

Dans ce tour du monde, la Suisse n'est pas en reste. Les cinéphiles pourront découvrir des films helvètes tournés à l'étranger, aussi bien que des productions internationales qui ont choisi de faire de nos lacs et de nos montagnes leur décor.

Des cinéastes confirmés et de belles découvertes

La compétition internationale et la sélection de courts métrages

sont les points forts de la programmation du Festival depuis plus de trois décennies. Elles réuniront des films de jeunes talents et ceux d'auteurs confirmés: des réalisations toutes inédites en Suisse et saisies dans le bourgeonnement cinématographique du monde entier, là où naissent les talents de demain et frissonnent ceux d'aujourd'hui.

Le Festival en chiffres

Cette année encore, le FIFF attend plus de 30 000 spectateurs. Pour eux, le Festival est devenu un rendez-vous incontournable ainsi que pour les cinéastes, les journalistes et les partenaires locaux et étrangers. Durant une semaine, Fribourg se mue en un lieu de rencontre pour des jeunes cinéastes internationaux de talent ou encore des réalisateurs confirmés. Plus de

40 invités issus de la scène internationale sont attendus cette année. Mais le Festival, c'est aussi l'occasion de voir des films qui sont peu ou pas montrés dans les cinémas de Suisse. Le budget de 1,9 million de francs est constitué des contributions des partenaires institutionnels, des contrats de sponsoring, ainsi que des entrées.

FIFF 2013

Thierry Jobin, directeur artistique
Esther Widmer, directrice administrative

Ancienne Gare – Case postale 550
1701 Fribourg
026 347 42 00 – www.fiff.ch

Prévente sur www.starticket.ch à partir du jeudi 28 février.

M É M E N T O

CONCERTS

- **L'Union instrumentale de Fribourg** dir.: Olivier Neuhaus; concert annuel; sa 23, 20 h et di 24 mars, 17 h, aula du CO de Jolimont (r. des Ecoles 15).
- **L'Orchestre des jeunes de Fribourg** dir.: T. Kapsopoulos; avec Nancy Benda (violin et alto); œuvres de Vivaldi, Bach et Mozart; di 24 mars, 17 h.

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

- **Charles Georges Chouéri** exposition: or, argent, diamants, glamour; jusqu'au 22 mars.
- **Carla Brühlhart, percussion et Matteo Mengoni, piano** improvisations; ve 1^{er} mars, 12 h 15.
- **John Michel et Gabriel Ducommun, piano à 4 mains** œuvres de Rachmaninoff; ve 8 mars, 12 h 15.
- **Ludwig Geiger, chant, et Jürg Bitterli, piano** œuvres de Liszt, Ravel et Mahler; sa 9 mars, 19 h 30.

- **Trio «Musique en lumière»** œuvres de Beethoven et Brahms; ve 15 mars, 12 h 15.
- **Jeunes artistes: récital de piano** avec Clémence Hirt, Madeleine Lipp et Agnès Mathieu; œuvres de Mendelssohn, Mozart et Debussy; di 17 mars, 17 h.
- **Maryse Innis, soprano, et Hjalmar Berg, piano** œuvres de Grieg; ve 22 mars, 12 h 15.

FESTIVAL UNIPHONIES 2013

In Terra Pax

- **Jeunesse: la paix par le pain** Les Marmousets, le Chœur du Collège Sainte-Croix – Les Enchanteurs – le Chœur Saint-Michel; di 3 mars, 17 h, Aula Magna, Uni Miséricorde.
- **Notre Eglise et la paix** Conférence par M^{gr} Charles Morerod; je 7 mars, 20 h, Aula Magna, Uni Miséricorde.
- **Femmes, créatrices de paix** conférence par Barbara Hendricks, ambassadrice du Haut Commissariat

de l'ONU pour les réfugiés; ve 8 mars, 18 h 30, Aula Magna, Uni Miséricorde.



Barbara Hendricks.

- **Voix pour la paix: Voxset** soirée pop; ve 8 mars, 20 h 30, Aula Magna, Uni Miséricorde.
- **Rendez-vous avec le D^r Cello Soigner pour la paix;** concert-conférence du D^r Beat «Beatocello» Richner, en faveur des hôpitaux Kantha Bopha; sa 9 mars, 20 h, salle Equilibre.

- **Peace de Jean-Claude Charrez et Requiem de Karl Jenkins**

par le Chœur de l'Université et des Jeunesses musicales et l'Orchestre de chambre fribourgeois; dir.: Jean-Claude Fasel; di 10 mars, 17 h; église du Collège Saint-Michel.

- **La Croix-Rouge et la paix** par Cornelio Sommaruga, ancien président du CICR; je 14 mars, 20 h, Aula Magna, Uni Miséricorde.
- **In Terra Pax de Frank Martin et Stabat mater de Gioacchino Rossini**

par le Chœur de chambre de l'Université de Fribourg et l'Orchestre de chambre fribourgeois; dir.: Pascal Mayer; di 17 mars, 17 h, église du Collège Saint-Michel.

FRI-SON

Route de la Fonderie 13

- **FIFF – Fri-Son fait son cinéma** Final cut – *Ladies and Gentleman*; je 28 février, 20 h.
- **Lily Wood & the Prick** electro, folk; ve 1^{er} mars, 20 h.

M É M E N T O

- **The Parov Stelar Band**
swing & dance; sa 2 mars, 20 h.
- **Son of Kick / Way way smog**
hip hop, bass music; ve 8 mars, 21 h.
- **Matmos**
electro; me 13 mars, 20 h.
- **Patate douce / Abasazi Team**
hammer time; je 14 mars, 21 h.
- **Next step / Indigo**
bass music & dubstep; ve 15 mars, 22 h.
- **Cortez / Celeste / Haut & Court**
album vernissage; sa 16 mars, 21 h.
- **Hommage à Emmanuelle / Popeye / Yes Papy**
funk disco; je 21 mars, 21 h.
- **Primasch & The Tzigan dreams / Collector**
vernissage; ve 22 mars, 21 h.
- **Chateau Rösti / Bloody Sailer / Cheyenne**
swiss rock; sa 23 mars, 21 h.

LE NOUVEAU MONDE

Ancienne Gare

- **Pony del Sol + Gremo**
pop; ve 1^{er} mars, 20 h 30.
- **Jérémy Kisling**
chanson folk; sa 2 mars, 20 h 30.
- **Théâtre d'éveil: Turlututu**
Théâtre des Marionnettes de Genève; me 6 mars, 10 h, 15 h et 16 h 30.
- **Neera**
full metal; sa 9 mars, 21 h 30.

LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

- **Vincent Peirani «Living Being» Quintet**
jazz, rock, pop; ve 1^{er} mars, 21 h.
- **CFA**
hip-hop urbain; ve 8 mars, 21 h.
- **Les Petits Chanteurs à la Gueule de Bois**
chanson française; sa 9 mars, 21 h.
- **Susana Baca**
chanson afro-péruvienne; ve 15 mars, 21 h.
- **Anat Cohen Quartet**
jazz; sa 16 mars, 21 h.
- **Latin Party: Dj Rumba Stereo**
je 21 mars, 21 h.
- **Mathieu Boogaerts**
chanson française; ve 22 mars, 21 h.
- **Soirée du prix de La Spirale**
jazz; avec Bastien Kuratli et Mathias Kolly; sa 23 mars, 21 h.

ÉQUILIBRE

Place Jean-Tinguely

- **Le repas des fauves**
d'après l'œuvre de Vahé Katcha; mise en scène: Julien Sibre; me 27 février, 20 h.

- **Nelson Goerner, piano**
œuvres de Chopin, Debussy et Schubert; sa 2 mars, 19 h 30.
- **Le poids des éponges**
spectacle de danse; C^{ie} Alias – Guilherme Botelho; ma 5 mars, 20 h.
- **L'Orchestre de chambre fribourgeois**
dir.: Laurent Gendre; œuvres de W. F. Bach, Stravinsky et J. S. Bach; je 7 mars, 20 h.
- **La belle de Cadix**
opérette de Francis Lopez; C^{ie} Opéra Eclaté; me 13 mars, 20 h.
- **Verrücktes Blut**
von Nurkan Erpulat; Euro Studio Landgraf; Mi., 20. März, 19.30 Uhr.
- **L'Orchestre symphonique de Bâle**
dir.: Dennis Russel Davies; piano: Ingolf Wunder; œuvres de Kantcheli, Moussorgski et Tchaïkowsky; sa 23 mars, 19 h 30.
- **Harold et Maude**
de Colin Higgins; avec Line Renaud; lu 25 mars, 20 h.

ESPACE NUITHONIE

- **D'autres lendemains**
une exposition conçue par Guy Oberson; jusqu'au 10 mars.
- **13**
Tanztheater Karine Jost; du 27 février 20 h au 2 mars 20 h.
- **Les ours dorment enfin**
de Geneviève Billette; C^{ie} Marin; fable jeune public; sa 2 mars, 17 h et di 3 mars, 15 h.
- **Betty**
de Claude-Inga Barbey, Doris Ittig et Pierre Mifsud; du 7 mars 20 h au 10 mars, 17 h.
- **Voisard, vous avez dit Voisard...**
Thierry Romanens et Format A3; sa 9 mars, 20 h.
- **Chaque homme est une race**
pièce de Mia Couto; ma 12 mars, 20 h.
- **Café scientifique: Faut-il encore apprendre et mémoriser?**
avec Pierre-François Coen et Basile Zimmermann; je 14 mars, 18 h.
- **Des femmes qui tombent**
d'après Pierre Desproges; Compagnie Un Air de Rien; du 14 au 16 mars, 20 h.
- **Guy Tornay**
peinture; du 21 mars au 19 mai.
- **Pinocchio**
de Joël Pommerat; C^{ie} Louis Brouillard; dès 8 ans; sa 23, 17 h et di 24 mars, 15 h.

THÉÂTRE

- **Petites pipettes et gros calibres**
de Jean-Claude Martineau; mise en scène: Marlyse Clément; les 1^{er}, 2, 7, 8 et 9 mars (20 h) et 3 mars (17 h), aula du CO de Pérolles (Pérolles 68). Rés.: 026 350 11 00.

- **Un partout, feuille de chou**
tout public; Théâtre Crapouille; di 24 mars, 17 h, Centre de loisirs du Schoenberg, salle de spectacles (rte Mon-Repos 9).

THÉÂTRE DES OSSES

Givisiez

- **Les Deux Timides**
d'Eugène Labiche; du 2 au 24 mars (ve 20 h, sa 17 h, di 11 h et 17 h).

LE BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

- **Aucaigne-Meury-Kohler**
humour; ve 1^{er} et sa 2 mars, 20 h 30.
- **Arek**
humour; ve 8 et sa 9 mars, 20 h 30.
- **Marc Aymon**
chanson française; ve 15 mars, 20 h 30.
- **Cuche et Barbezat rallument le sapin**
humour; du me 20 au sa 23 mars, 20 h 30.

KELLERPOCHE

Rue de la Samaritaine 3

- **Sensler Autoren lesen Sensler Stoffe**
mit Brigitta Wider, Christian Schmutz und Thomas Vaucher; Fr., 1. März, 20.15 Uhr.
- **So lange ihr lacht**
von und mit Simon Chen; Sa., 9. März, 20.15 Uhr.
- **Kindertheater: Bruno der Brieffäger**
für Kinder ab 5 Jahren; So., 17. März; 11 Uhr.
- **Theater: Amaradona**
Mi., 20. März, 20.15 Uhr.
- **Leichtes Spiel**
von 22. bis 24. März, 20.15 Uhr.

THÉÂTRE DE LA CITÉ

Grandes-Rames 36

- **La reine de beauté de Leenane**
de Martin Mac Donagh; mise en scène: Olivier Wicht; du 22 février au 10 mars, ve et sa 20 h 30, di 17 h 30.

LE TUNNEL

Grand-Rue 68

- **Art contemporain argentin**
peinture, gravure, nouveaux médias; jusqu'au 16 mars.
- **Boots for Magic: musique celtique**
sa 2 mars, 21 h.
- **Conte pour adultes: Peau d'Ane**
sa 9 mars, 21 h.
- **Duo Badouwy**
jazz; ve 15 mars, 21 h.

- **Yves Brugger**
photographies de danse et de théâtre; du 22 mars au 20 avril.
- **Talamani**
jazz; ve 22 mars, 21 h.

THÉÂTRE DES MARIONNETTES

Derrière-les-Jardins 2

- **Boucle d'Or / La petite poule rouge**
C^{ie} Couleurs d'Ombres; sa 16 mars, 17 h et di 17 mars, 11 h et 15 h.

FORUM FRIBOURG

Granges-Paccot

- **European Holstein & Red Holstein Championship**
www.eurholstein.ch; ve 1^{er} et sa 2 mars.
- **Salon Energissima –**
les technologies vertes de demain; www.energissima.ch; du 13 au 15 mars.
- **Oldtimer & Teilemarkt**
outillage et pièces détachées; www.oldtimer-teilemarkt.ch; sa 23 et di 24 mars.

BIBLIOTHÈQUE LIVRECHANGÉ

Avenue du Midi 3-7

- **Valérie Broillet – photos**
jusqu'au 23 mars.
- **Kilims du sud-est de la Turquie**
avec Marianne Meier; ainsi que film *Tisser pour vivre*, d'Ursina Maurer; sa 2 mars, 19 h 30.
- **Serkan Oktay (saz)**
et d'autres artistes; soirée musicale; sa 9 mars, 19 h 30.
- **Cont'Echanges: l'Espagne par les contes**
avec Nancy Giovannini; me 20 mars, 15 h.
- **Assemblée générale**
lu 25 mars, 19 h.

ESPACE FEMMES

Rue Hans-Fries 2

☎ 026 424 59 24

www.espacefemmes.org

- **Visite de l'Hôpital cantonal**
avec Thierry Caron et Monika Spannaus; ma 5 mars, rdv 13 h 30 à Espace Femmes.
- **Femmes dans l'Histoire – Histoire de femmes**
avec Lambrini Koutoussaki; ve 8 mars, 19 h.
- **Testez votre risque de développer un diabète**
avec Jeanine Tinguely et Céline Broillet; ma 12 mars, 14 h – 16 h.
- **Atelier de prévention racisme**
avec Marie-Paule Bugnon; ma 19 mars, 14 h – 16 h.

M É M E N T O

- **Groupe intégration: art-thérapie** peinture, collage, etc.: 10 séances hebdomadaires avec Thérèse Dupont, dès le 20 mars, 9 h – 10 h 30.
- **Le système politique en Suisse** avec Giovanna Garghentini Python; ma 26 mars, 14 h – 16 h.

CINÉMA

- **CinéPlus:**
– *Holy motors*, de Léos Carax; di 3 mars, 18 h.
- **Ciné Brunch:**
– *About Elly*, d'Asghar Farhadi; di 10 mars, 11 h.
Cinéma Rex (Pérolles 5).
- **27^e Festival International de films de Fribourg**
du 16 au 23 mars, cinémas de Fribourg (cf. p. 18).

CONFÉRENCES

- **Transformer le stress en énergie positive**
par Denis Jaccard; lu 4 mars, 17 h 15, Uni II Pérolles, salle A 140.
- **Studium der Bewegungs- und Sportwissenschaften in Freiburg und Vorstellung der Forschungsschwerpunkte**
mit Wolfgang Taube; Do., 7. März, 18.30 Uhr, Hörsaal des Instituts für Pflanzenbiologie (r. A.-Gockel 3).
- **Bouddhisme: trouver la sérénité**
avec Hélène Oester; sa 9 mars, 10 h, Centre Le Phénix (r. des Alpes 7).
- **Patagonie – Une fascinante diversité en péril**
par Corinne Fankhauser; sa 9 mars, 16 h, Jardin botanique, salle de Biologie végétale (ch. des Verdiers).
- **Visite guidée de l'exposition Des écritures à l'écriture sainte**
sa 9 mars, 16 h 30, Uni Miséricorde, Musée Bible + Orient, salle 4219.
- **Regards croisés sur les femmes du Burkina Faso et de Suisse**
par Awa Ouedraogo; sa 9 mars, 17 h, salle paroissiale de Saint-Pierre (av. Jean-Gambach 4).
- **Nicolas de Staël, le Prince foudroyé**
par Laurent Greilsamer; me 13 mars, 18 h 30, ancien Hôpital des Bourgeois, salle Rossier (r. de l'Hôpital 2).
- **Les origines de la pomme**
par Catherine Peix; me 13 mars, 20 h, Jardin botanique, Pavillon vert (ch. du Musée 10).
- **Aperçu sur le monde fascinant des plantes colorantes**
avec Cyril Dumoulin; sa 23 mars, 14 h, Jardin botanique, serre des plantes tropicales.

- **Fränzi Kern-Egger – lecture en bolze**
avec Christel Sautaux, accordéoniste; ma 26 mars, 18 h 30, Bibliothèque cantonale et universitaire (r. Joseph-Piller 2).

EXPOSITIONS

- **José Canciano – peinture**
bureaux du Contrôle des habitants; Maison de Ville (pl. de l'Hôtel-de-Ville 3).
- **Aux combles de l'art**
collection du XIX^e au XXI^e siècle; jusqu'au 3 mars, Musée d'art et d'histoire (r. de Morat 12).
- **Catherine Zumkeller: peinture – Beatrice Baumann: installations lumineuses**
jusqu'au 23 mars, Galerie de la Cathédrale (r. du Pont-Suspendu 2).
- **Botanica**
travaux d'élèves; jusqu'au 27 mars, Collège Sainte-Croix (r. Antoine-de-Saint-Exupéry 4).
- **François Gerber, raku – Guy de Montmollin, dessin – Baptiste Oberson, dessin**
jusqu'au 30 mars, Atelier-Galerie J.-J. Hofstetter (r. des Epouses 18).
- **Claudia Comte: X, Y, Z**
jusqu'au 12 mai, Fri-Art, Centre d'art contemporain (Petites-Rames 22).
- **Jérémie Gindre: Image Canyon**
jusqu'au 12 mai, Fri-Art, Centre d'art contemporain (Petites-Rames 22).
- **Pierre Massy: Aventure Andine & Emotions Nature**
photos; jusqu'au 31 mai, Hôpital Cantonal, Passage expos.
- **Artistes en rébellion / Der Künstler als Rebell**
jusqu'au 1^{er} septembre, Espace Jean-Tinguely – Niki-de-Saint Phalle (r. de Morat 2).
- **Des écritures à l'écriture (sainte)**
Musée BIBLE + ORIENT; jusqu'au 1^{er} décembre; Uni Miséricorde. www.bible-orient-museum.ch
- **Vipères**
espèces vivantes; biologie et mœurs; jusqu'au 5 janvier 2014; Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).
- **Basketball is everywhere**
photos; du 16 mars au 4 mai, Bibliothèque cantonale et universitaire (r. Joseph-Piller 2).



- **Poussins**
allées et venues des poussins nouveaux; du 9 mars au 14 avril, Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).
- **Des regards, des passants**
photos du Musée Albertina de Vienne; du 22 mars au 30 juin, Musée d'art et d'histoire, (r. de Morat 12).

DIVERS

- **Atelier bricolage: Gare aux vipères!**
dès 6 ans; me 27 février et 6 mars, 14 h – 16 h, Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).
- **Séance du Conseil général de la Ville de Fribourg**
lu 4 mars, 19 h 30, grande salle de l'ancienne Maison de justice (r. des Chanoines 1).
- **Opéra passion: Les Noces de Figaro**
de Mozart; filmé depuis le Royal Opera House de Londres; di 10 mars, 17 h, Cap'Kiné (av. de la Gare 22).
- **Récolte de textiles de Terre des Hommes et CONTEX**
récupération de vêtements et de chaussures; en faveur de la protection d'enfants victimes d'exploitation; du 18 au 22 mars. Rens.: www.tdh.ch et info@contex-ag.ch
- **Cirque Nock**
du 22 au 24 mars, parc de la Poya.
- **Contes pour enfants**
avec la conteuse Caroline; pour enfants dès 4 ans; ve 22 mars, 16 h 30, Bibliothèque de la Ville (r. de l'Hôpital 2).
- **Vide-grenier**
ambiance et grillades; sa 23 mars, 8 h – 17 h, Petit-Schoenberg 119.
- **Bourse aux vélos**
sa 23 mars, réception: 9 h – 12 h, ainsi que la veille 17 h – 19 h; vente: 13 h 30 – 15 h; collège Sainte-Croix.
- **Bourse aux habits**
vêtements, jouets, articles de puériculture; réception: 25 mars, 11 h 30 – 17 h 30; vente: 26 mars, 12 h 15 – 18 h, Salle des fêtes de Saint-Léonard; rens.: 077 436 51 17.

SPORT

- **Basket masculin**
– Fribourg-Olympic – Union Neuchâtel me 27 février, 19 h 30
– Fribourg-Olympic – Geneva Lions ve 8 mars, 19 h 30
- **Basket féminin**
– Elfic Fribourg – Martigny Basket di 17 mars, 16 h
– Elfic Fribourg – Hope Geneva sa 23 mars, 17 h 30
Salle omnisports de Saint-Léonard.

Les gagnants du concours N° 290 4/10

En séance du Conseil communal du lundi 4 février 2013, M. le syndic Pierre-Alain Clément a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 290. La réponse à donner était: «*Chamrousse*».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants:

1^{er} prix: M^{me} Astrid Oberson

gagne l'ouvrage *Sculpture 1500, Fribourg au cœur de l'Europe*, de Jean Steinauer, paru aux Editions Hier + Jetzt.

2^e prix: M^{me} Josefine Rossmann

gagne un arrangement floral, offert par la Ville de Fribourg.

3^e prix: M. Emanuele Prati

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking des Alpes.

4^e prix: M. Simon Corbaz

gagne deux TPF Cards, d'une valeur totale de 40 francs.

5^e prix: M. Jacques Dumoulin

gagne l'ouvrage *François Birbaum, Premier Maître du joaillier Fabergé 1872–1947*, paru aux Editions Méandre.

Les gagnants recevront leur prix par courrier.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.